



CLUB PHOTO IUT VANNES
Rue Montaigne
56000 VANNES

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MERCREDI 15 MAI 2024. 19h30 / 21 h 30

ORDRE DU JOUR

- 1/ Présentation du rapport d'activité 2023/2024.
- 2/ Présentation et approbation du budget pour l'exercice en cours 2023 / 2024.
- 3/ Fixation du montant des cotisations 2024 /2025.
- 4/ Modification du règlement par ajout d'un article ; voté et acté en CA en date du 15 mars 2024.
- 5/ Renouvellement par tiers des membres du conseil d'administration.
Pour information : Démissionnaires sans renouvellement au CA :

Jérôme Delforge, Président.
Michel Garabédian, Administrateur.
Hervé Lainé : Administrateur, Webmaster.
- 6/ Election du nouveau conseil d'administration*.
- 7/ Questions diverses.

A l'issue de cette assemblée, un pot sera offert dans le hall de l'amphi A.

Le président du club photo IUT Vannes
Jérôme DELFORGE

* Les membres désireux de présenter leur candidature pour l'élection du nouveau CA sont invités à le faire savoir par mail au CA avant le 7 mai 2024 minuit. Passé ce délai, aucune candidature ne sera prise en compte. Pour postuler vous devez vous connecter sur le site du club et envoyer un mail via le formulaire de contact "contacter le bureau".

NB : Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un membre auquel vous donnez votre pouvoir. Vous devez en avvertir le conseil d'administration par mail avant le 7 mai 2024 minuit. Passé ce délai, aucun pouvoir ne sera octroyé. Pour donner pouvoir, vous devez vous connecter sur le site du club et envoyer un mail via le formulaire de contact "contacter le bureau".

